



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Transition vers l'économie circulaire - territoire de Sept-Rivières

Sept-Îles, 16 octobre 2017. La MRC de Sept-Rivières a été invitée à présenter sa démarche de transition vers l'économie circulaire, au [Colloque de Réseau Environnement sur la gestion des matières résiduelles](#). Celui-ci s'est déroulé à Trois-Rivières, du 18 au 20 septembre. Le Colloque est un événement incontournable du domaine qui a rassemblé plus de 300 participants venus des quatre coins du Québec : municipalités, ministères, consultants, étudiants, chercheurs et professionnels du secteur.

La MRC a présenté les enjeux de l'économie circulaire en région, à travers l'expérience du territoire de Sept-Rivières, lors d'un panel animé par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). Voici le [compte-rendu](#).

Enjeux de la démarche d'économie circulaire

L'économie circulaire vise entre autres l'accroissement de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles. Les enjeux pour le territoire de Sept-Rivières sont liés à ses particularités économiques et géographiques. L'implication de la grande industrie et des acteurs municipaux est incontournable. Aussi, loin des grands centres, les coûts de transport constituent un important facteur de rentabilité dans la recherche de débouchés. L'amélioration de la connaissance des types et quantités de matières peut favoriser l'émergence de projets locaux de recyclage, de valorisation et de réduction de l'enfouissement.

Avancement de la démarche d'économie circulaire – projets en cours

Les différentes rencontres de la Table, les projets collaboratifs, les activités de réseautage, ainsi que l'inventaire des matières résiduelles et sous-produits générés sur le territoire, ont déjà amené des retombées intéressantes. Certains projets sont en cours et concernent des matières telles que les dormants de chemin de fer, certains sous-produits forestiers, les boues municipales et les rejets de centre de tri.

Dormants de chemin de fer

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de dormants de chemin de fer usagés prennent la route pour disposition à l'extérieur de la région. Une [étude sur la valorisation locale de ces dormants a été réalisée par l'Institut technologique en maintenance industrielle \(ITMI\)](#), via sa Chaire de recherche sur l'exploitation et la maintenance ferroviaire. Elle a été rendue possible grâce à la participation financière de plusieurs intervenants institutionnels publics et privés de la région. L'étude fait un portrait du contexte actuel et traite du potentiel de valorisation locale des dormants via des procédés industriels existants, des technologies applicables pour des nouvelles installations. Une étude de cas est également présentée.

Sous-produits forestiers

La disposition locale des sous-produits forestiers (écorces, copeaux, sciure...) est une question de survie pour la scierie Arbec de Port-Cartier. Un projet de revégétalisation de sites dégradés a été élaboré par le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) et vise une collaboration avec les compagnies minières de la région. Les paillis de restauration à l'étude peuvent contenir des écorces, et d'autres matières telles que des boues municipales ou la bentonite.



Boues municipales

Les boues obtenues lors de travaux d'entretien d'une station d'épuration constituent des matières résiduelles fertilisantes. À Sept-Îles, les boues issues des derniers travaux de vidange ont pesé lourd dans le dernier bilan de l'enfouissement. À Port-Cartier, l'envoi des boues à l'extérieur de la région en 2013 avait été une opération coûteuse. Une démarche de concertation entreprise avec les municipalités vise à déterminer des sites de recyclage des boues et développer des projets locaux de restauration de lieux dégradés. Au lieu d'enfouissement technique (LET) de Sept-Îles, un projet pilote de revégétalisation a été initié et devrait permettre de revaloriser environ 4 000 tonnes de boues mélangées à quelque 400 tonnes de copeaux de bois.

Rejets de centre de tri

L'entreprise Ressource de réinsertion Le Phare, qui opère le centre de tri des matières recyclables à Port-Cartier, a mis plusieurs mesures en place afin de diminuer la quantité de rejets, qui s'élevait à près de 720 tonnes en 2016. Une démarche de caractérisation mensuelle des rejets a été implantée afin d'acquérir une meilleure connaissance de leur contenu. Les observations et constats ont ensuite permis au Phare de mener certaines améliorations dans la chaîne de tri, réduisant ainsi l'enfouissement dans la région.



Pour rappel, le Plan de gestion des matières résiduelles révisé de la MRC de Sept-Rivières pour les années 2016 à 2020 vise, entre autres, à stimuler la performance du secteur des industries, commerces et institutions et l'implication des grands générateurs. Dans ce contexte, la MRC a mis sur pied une Table de concertation rassemblant les grandes industries et institutions, ainsi que les organisations municipales et d'autres intervenants de la région. L'objectif de cette Table est de structurer une concertation en gestion des matières résiduelles, et aussi de participer à une démarche territoriale d'économie circulaire.

Cette démarche d'économie circulaire, lancée officiellement en janvier 2017, est possible grâce à une subvention de RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions Transition vers l'économie circulaire (APTEC).

- 30 -

Source :

Vincent Carbonnelle, chargé de projet & coordonnateur de la Table de concertation en gestion des matières résiduelles
MRC de Sept-Rivières | Tél. : 418 962-1900, poste 3227 | Courriel : vincent.carbonnelle@mrc.septrivieres.qc.ca

Photos :

- À gauche, démarche de caractérisation des rejets de tri au Phare @MRC de Sept-Rivières
- À droite, conférenciers du panel sur l'économie circulaire, auquel a participé la MRC de Sept-Rivières @Émilien Morin